

ASCA Altlasten-Sanierungs-Center Aachen GmbH & Co. KG

Administration

Sigmundstraße 10-12

D-52070 Aachen

Fon: +49 - (0)241 - 900 32 60

Site d'installation et de décharge

An der L228

D-52457 Aldenhoven

info@asca-aachen.com

Liste des prix pour la prise en charge de déchets minéraux Installation de stockage et de traitement ASCA

prix nets par tonne, sans la T.V.A. respectivement valable

Valorisation des terres et des gravats > Z2, DK I, DK II, DK III

- avec des hydrocarbures (HC)
 - à partir de 23,00 €

Teneur en HC [mg/kg]	Prix [€]
≤ 5.000	à partir de 29,00
≤ 10.000	à partir de 37,00
≤ 30.000	à partir de 52,00

en respectant les autres valeurs limites Z2 selon LAGA Merkblatt M20 (2004) et les valeurs limites DK0 selon Deponieverordnung DepV

- avec BTEX, COVH ou HAP
 - à partir de 23,00 €
- avec des métaux lourds
 - à partir de 23,00 €

Valorisation d'asphalte contenant du goudron

- avec HAP jusqu'à 10.000 mg/kg
 - matériau fraisé ou en morceaux ≤ 30 cm à partir de 37,50 €
 - matériau en morceaux ≤ 80 cm à partir de 40,00 €

Nous fournissons volontiers gratuitement pour vous les documents nécessaires liés à la législation en matière de déchets :

- ✓ national – procédure électronique de preuve pour des déchets dangereux
- ✓ international – procédure de notification pour le transfert de déchets

Entreposage de matériau en vrac

- inclus le rechargement du matériau aux camions pour l'acheminement ultérieur ou pour le transport de retour
 - à partir de 4,50 € / tonne (2 semaines)

Entreposage des conteneurs

- à partir de 9,00 € / conteneur (jour)

Fourniture de matériaux de construction

Profitez de l'option à emporter de matériaux de construction comme gravier, sable, ballast et matériaux recyclés départ usine Aldenhoven (sur notre site d'exploitation) !
Prix sur demande.

Services supplémentaires

- Échantillonnage
- Élaboration d'analyses / déclarations des déchets
- Excavation et chargement
- Extraction des polluants volatils (in-situ/on-site/off-site)
- Séparation des composants de déchets (on-site/off-site)
- Transports de déchets
- Accompagnement et coordination
- Procédure nationale de preuve selon « Verordnung über die Nachweisführung bei der Entsorgung von Abfällen – NachwV »
- Procédure internationale de notification pour le transfert de déchets selon « Règlement (CE) n° 1013/2006 concernant les transferts de déchets »
- et bien plus encore